



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E25646

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2024

ÉDITÉ LE 20/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 28/02/2023
38 112

Raison sociale : SANI CHAUFFE

23 RUE DU GIESSEN
67220 TRIEMBACH-AU-VAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 79 B 40

Téléphone : 03 88 85 64 12
Portable :

Fax :

Siret : 315 104 646 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4027478-001

Site Internet :

E-mail : sanichauffe.schwab@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 2 695316

Responsabilité légale :

SCHWAB FRANK GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 2 695316

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/05/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.